

Carrière de gypse : le spectre réapparaît 20 ans après

Officiellement, il n'y a rien. Mais les nouvelles vont vite en coulisses. Et voilà que le Sisteronais s'agite autour d'un vieux serpent de mer : l'ouverture d'une carrière de gypse au-dessus du col des Sagnes à Bayons, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Souvenez-vous, l'affaire avait fait grand bruit dans les années 1995 quand la multinationale allemande Knauf, spécialiste des plaques de plâtre, avait acheté à un propriétaire privé du secteur environ 70 hectares de terrain comprenant un gisement de gypse à ciel ouvert. Car on évoquait également à l'époque l'exploitation de terrains appartenant aux communes de Bayons (130 ha) et de Turriers (32 ha dont sept appartenant à la commune).

Des discussions « confidentielles »

Une verrue au beau milieu d'un coin de verdure idyllique, désormais situé au cœur du Géoparc de Haute-Provence (Unesco), qui avait donné lieu à une véritable levée de boucliers et aboutit à la création de l'Association intercommunale pour la défense de l'environnement (Aide), tombée plus ou moins en sommeil depuis.

Vingt-trois ans plus tard, le fantôme réapparaît, donc. Mais les circonstances sont différentes. Le dossier revient cette fois sur la table à la faveur de discussions « confi-

dentielles » menées depuis un mois ou deux par le géant allemand avec des élus des deux départements (04 et 05).

Comme elle agirait ailleurs dans les Alpes françaises et en Italie, Knauf serait en train de sonder le terrain pour implanter une nouvelle usine de fabrication de plaques de plâtre proche de ses biens. Elle lorgnerait notamment sur le parc d'activités des Grandes Blanches au Poët (Hautes-Alpes) où une cinquantaine d'emplois pourrait être créés.

Interrogé, le président de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, Daniel Spagnou, botte en touche : « Je ne communique pas sur le sujet ». Idem dans son entourage : « Il n'y a rien à dire car il n'y a pas de dossier ». Mais on veut bien reconnaître qu'il y a eu « une nouvelle demande d'études » sans confirmer, toutefois, que le sujet figure bien au menu de la conférence des maires de l'ancienne communauté de communes de La Motte-Turriers (aujourd'hui rattachée au Sisteronais-Buëch), mardi prochain, à La Motte-du-Caire.

Reste qu'on en parle. Et beaucoup. Suffisamment, en tout cas, pour inciter Marc Linarès (président) et Lucien Chabaud (secrétaire), à mobiliser les troupes de l'association Aide. Une première réunion aura prochainement lieu à Turriers. Peut-être même, dès mercredi.

Julien MALLET



Marc Linarès et Lucien Chabaud (Aide) entendent remobiliser les habitants de Bayons et Turriers contre le projet de carrière de gypse au col des Sagnes. Photo DL/Vincent OLLIVIER

Marc Linarès (Aide) : « On ne fera rien, seuls »

« Soyons clairs : l'extraction du gypse au col des Sagnes nécessitera au minimum une cinquantaine de camions par jour, condamnant ou presque la commune de Turriers, car ils passeront forcément par là avant de se diriger, soit vers Espinasse, soit vers la Motte-du-Caire », explique Marc Linarès, président de l'Association intercommunale pour la défense de l'environnement (Aide). « Ce sera un désastre économique et environnemental. »

« Il faut savoir ce qu'on veut pour notre territoire », abonde l'homme, qui se se-

rait bien passé de ressortir 20 ans plus tard son bâton de pèlerin. « Favoriser la biodiversité, le tourisme, l'agriculture rurale ou l'industrialisation de nos montagnes. »

Lanceurs d'alerte

« Nous, nous ne sommes que des lanceurs d'alerte », poursuit-il. « On ne fera rien, seuls. Si la population de Turriers et de Bayons ne dit rien, elle l'aura cette carrière. Elle doit se mobiliser avec nous et convaincre leurs élus de ne pas se laisser emporter par des considérations purement économiques. »

Le risque, selon l'association, est que la commune de Bayons et ses 130 ha valide le contrat de forage qui lui permettra de récolter quelques revenus supplémentaires. « Et nous savons que cette société est prête à investir sur les routes à la place des deux Conseils départementaux pour mener à bien son projet », insiste-t-il. Les deux institutions n'ont aucune raison de s'y opposer.



Retrouvez notre vidéo sur le site www.ledauphine.com